



nouvelles

Deuxième semestre 2021

numéro 21

Bibliothèque du Saulchoir

01 44 08 71 90 — courriel : saulchoir@yahoo.fr

www.bibsaulchoir.hypotheses.org

ISSN 2016-7260

Nous vous rappelons la parution de l'ouvrage : « Les images de dévotion en Europe XVI^e-XXI^e siècle : une précieuse histoire ». – Paris : Beauchesne. - 584 p.- XXXII pages de pl. en couleur. - ISBN 978-2-7010-2329-8. - 42.00 €.

Publié en septembre 2021. En vente chez l'éditeur ou en commande chez votre libraire.

Compte-rendu de la Conférence de Monsieur Jean-Marie Delarue par Nicole Bériou, membre de l'Institut : « L'enfermement, une idée tendance pour des effets décevants », donnée le 12 octobre 2021.

L'enfermement, c'était bien sûr, concrètement, la prison que recouvrait ce terme, comme le suggérait l'image choisie pour l'affiche, montrant un « arrivant » dans un centre pénitentiaire. La carrière de M. Delarue lui permet de connaître intimement ce sujet difficile et complexe, qui nous concerne d'autant plus que le nombre de personnes incarcérées rapporté à 100 000 habitants (« taux de détention »), qui a connu un réel decrescendo de 1840 à 1975, nous ramène aujourd'hui à la situation bien plus tendue des années 1880. Il a choisi de nous en parler sous l'angle indiqué par son titre : « L'enfermement, une idée tendance pour des effets décevants ». Se plaçant résolument dans la perspective des réflexions conduites au sein des sciences humaines et sociales, il a dressé un panorama à la fois quantitatif et qualitatif, centré sur la France et ouvert sur la comparaison avec les autres pays d'Europe. Il a d'emblée annoncé qu'il nous donnerait, ce faisant, l'expression de son point de vue, non seulement sur l'institution de la prison, sa structure et ses fonctions dans la société, mais aussi sur les hommes qui sont amenés à y entrer, à y séjourner, et à y exercer leur activité professionnelle.

Une première partie de sa conférence était consacrée à la vie carcérale. Il nous a fait suivre le parcours type d'un « entrant », l'expérience quasi-immédiate et continue du dénuement qui lui est imposé (vêtements et autres objets personnels, liens familiaux, réduction de la désignation au seul nom propre, sans prénom ni usage du terme « Monsieur » ou « Madame »). Il a souligné le défi qui en résulte, contraignant le prisonnier, pour survivre, « à se faire tout petit » dans sa relation avec autrui. Il a aussi mis l'accent sur le phénomène massif de l'hospitalisation sous contrainte, qui s'est accrue de 141% entre 2012 et 2019. Tout aussi révélateur a été le discours qu'il nous a tenu sur le personnel, qui doit trouver un équilibre de vie dans un métier exigeant et parfois imprévisible.

Insistant ensuite sur la fonction double de la prison qui est la punition et l'amendement, il a constaté à quel point la première tend aujourd'hui à prendre le pas dans les esprits et les conduites sur la seconde, autant que les indicateurs permettent d'en juger. L'indicateur de « l'efficacité » du régime pénitentiaire que constitue le taux de récidive (pour les sorties de 2010 en France, le taux de « réitération » est de 31%) n'est pas encourageant mais peut-être pas non plus suffisant pour un bilan clairvoyant. De ce point de vue, l'exemple des prisons anglaises mérite attention. Ce taux de réitération y est calculé par établissement, ce qui encourage le personnel de chaque prison à agir de manière solidaire, afin d'obtenir un résultat durable en termes de réinsertion de ceux qui sortent de la prison dans laquelle ce

personnel est employé. L'aménagement des peines par l'application du régime de liberté conditionnelle apparaît comme le meilleur moyen d'accompagner un retour progressif à la vie sociale « ordinaire ». Encore faudrait-il mieux suivre dans la durée le devenir des « sortants », et mesurer les ravages de longue durée produits par l'expérience carcérale : les uns « ont la haine », beaucoup d'autres en ressortent à jamais « brisés ».

Les conditions de vie en prison ne facilitent pas autant qu'il le faudrait – c'est une litote ! – l'éducation à la responsabilité, sans laquelle l'amendement est impossible. Par ailleurs, « l'inquiétude sécuritaire » qui parcourt notre société depuis quelques décennies « n'a jamais sans doute été aussi vive ». Cela ressemble fort à une « spirale sans fin », dans laquelle l'attente du « châtiment public » tend à l'emporter sur tout le reste, et avant tout sur la nécessité d'ouvrir l'horizon des prisonniers vers un avenir à construire. Du moins, en prendre conscience est-il le premier pas pour tenter de changer les choses. Il est des prisons où le personnel et la direction sont remarquables de ce point de vue. Dans notre société, les plus conscients sont par ailleurs les membres des associations qui travaillent sans relâche à la réinsertion par une présence intelligente et respectueuse des personnes, très appréciée au sein des prisons, comme l'a indiqué M. Delarue en réponse à l'une des nombreuses questions qui lui ont été posées au terme de son ample conférence.

La bibliothèque du Saulchoir met à la disposition de ses lecteurs maints travaux sur l'enfermement. Elle ouvre à des comparaisons suggestives si on veut bien songer un instant que les réflexions autour de la « naissance du Purgatoire » au Moyen Âge, initiées par le regretté Jacques le Goff, apportent *mutatis mutandis* un éclairage appréciable à propos du regard porté en d'autres temps et d'autres contextes sur un enfermement lui aussi provisoire, car le purgatoire est fait pour en sortir comme le rappellent, dans la *Commedia* de Dante, les ailes couleur d'espérance des anges qui viennent y chercher les « purifiés » pour les conduire au paradis... On ne saurait trop recommander enfin, et en tout premier lieu, la consultation du livre récent de M. Jean-Marie Delarue, *En prison : l'ordre pénitentiaire des choses*, Dalloz, 2018. Cette somme est un ouvrage de référence majeur, appuyé sur une expérience et des dossiers, et surtout sur une analyse sensible, qui en font tout le prix et dont il nous a donné la quintessence dans sa remarquable conférence.

L'Association des Amis de la bibliothèque du Saulchoir a été reconnue d'utilité publique par décret du 26 janvier 1976 (JO du 4 février 1976). Elle a pour objectif d'aider au fonctionnement et au développement de la bibliothèque du Saulchoir.

Elle soutient la bibliothèque par les dons et cotisations de ses membres, les revenus d'une dotation constituée par des legs qu'elle gère sous contrôle de l'Etat, le mécénat ou le parrainage d'entreprise qu'elle suscite.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DU SAULCHOIR

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

adhère à l'association des Amis de la bibliothèque du Saulchoir pour l'année 202... et verse une cotisation de€ par chèque à l'ordre de *Association des Amis de la Bibliothèque du Saulchoir* ou par virement avec un mail de confirmation à amis@bibliothequedusaulchoir.org

Paris, le 202...

SIGNATURE

Adhésion simple :	de 25 à 39 €
Membre actif :	de 40 à 79 €
Adhésion de soutien :	de 80 à 379 €
Membre bienfaiteur :	à partir de 380 €

A retourner à l'association des Amis de la bibliothèque du Saulchoir
20, rue des Tanneries
75013 PARIS
IBAN FR73 2004 1000 0120 1422 6 G02 073

Ce bulletin d'inscription est aussi disponible sur www.bibsaulchoir.hypotheses.org

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% dans une limite globale de 20% du revenu imposable.